



Mettez fin à la criminalisation des manifestants pacifiques !

Monsieur le Président,

Depuis novembre 2018 en France, des millions de personnes sont descendues dans la rue pour manifester pacifiquement contre la montée des inégalités sociales et économiques, pour les droits des femmes, le climat ou encore contre la réforme du système de retraite et les violences policières.

Face à l'ampleur de la contestation sociale, la réponse de votre gouvernement a été très préoccupante au regard des droits humains. Outre la répression violente des manifestations, des milliers des manifestants pacifiques ont été arrêtés, poursuivis, voire condamnés sur la base de lois souvent contraires au droit international.

Monsieur le Président, il est temps de mettre fin à cette situation. La France ne doit pas devenir un pays où l'on risque d'être arrêté pour avoir manifesté pacifiquement. Nous vous demandons instamment de mettre fin à la criminalisation des manifestants pacifiques, d'abroger ou amender toutes les lois contraires au droit international et de vous assurer que les mesures visant à protéger la santé publique ne génèrent pas de restrictions disproportionnées au droit de manifester pacifiquement.

	NOM, PRENOM	CODE POSTAL	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller le président de la République française, Emmanuel Macron. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Cécile Coudriou. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises au Président français, Emmanuel Macron. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes